Conformité bruits et vibrations au poste de travail

Bruit et vibrations

Evaluez les risques et protégez votre personnel

VOS ATTENTES

Vous souhaitez

- évaluer les risques bruits et vibrations du personnel par rapport aux exigences des directives agents physiques 2002/44/CE et 2003/10/CE
- répondre aux demandes du CHSCT
- réaliser des contrôles périodiques bruit et vibrations
- mettre en oeuvre des solutions de réduction du bruit et des vibrations pour améliorer les conditions de travail de votre personnel

NOS SOLUTIONS

- aide à la mise en marche d'une démarche globale de contrôle et réduction des bruits et vibrations
- audit de site industriel, évaluation des doses bruits et vibration, réalisation d'une carte de bruit, caractérisation des locaux
- diagnostic et étude de poste, étude de machines in situ et conseil de réduction de bruit
- étude prévisionnelle avec modélisation d'atelier complet
- accompagnement de projet, assistance à maitrise d'oeuvre et réception

VOS BÉNÉFICES

- Le Cetim, Centre Technique indépendant et neutre, vous garantit une approche objective votre problématique bruit et vibration, grâce à son expertise en matière de veille réglementaire et à ses compétences techniques avancées dans tous les domaines de la mécanique.
- vous bénéficiez d'un interlocuteur unique , neutre vis à vis des fournisseurs de matériel, et vous donnant accès à toutes les compétences nécessaires à la réalisation de votre projet (expertise matériau, process, organisation..)

CONTACT

Service Question Réponse

Tél. : +33 (0)970 821 680

sqr@cetim.fr

www.cetim.fr